

ÉCOLES VAUDOISES LA NOUVELLE LOI FAIT SA RENTRÉE

Quelque 125'000 enfants et jeunes reprennent leur formation lundi dans le canton de Vaud.



La Loi sur l'école obligatoire est entièrement mise en œuvre. Image: (photo d'illustration)/Keystone

18.08.2015



Les près de 90'000 élèves effectuant leur scolarité obligatoire sont désormais sous le régime de la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO). Parmi les nouveautés de la rentrée, une maturité français-italien.

Mise en œuvre progressivement, la LEO déploie dès la rentrée ses effets sur l'entier du cursus, de la première à la onzième année. L'an passé, les élèves de dernière année étaient encore sous l'ancien système des trois voies, a déclaré Anne-Catherine Lyon, cheffe du Département vaudois de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJP) ce mardi 18 août devant la presse à Lausanne.

La volée qui débute sa onzième n'est ainsi plus scolarisée que dans deux voies: la générale (VG) et la pré-gymnasiale (VP), a souligné la conseillère d'Etat.

Le canton termine également sa mise en conformité avec les principes d'HarmoS et du Plan d'études romand, avec la mise en œuvre de l'anglais en 7e au lieu d'en 9e. Au cours de cette première année entièrement harmonisée, un rapport sera établi pour évaluer la mise en œuvre de la LEO.

Effectifs en hausse

Les effectifs sont en augmentation en raison de la vitalité du canton et de sa croissance démographique constante, a relevé Mme Lyon: à la rentrée, ils seront ainsi 89'781 écoliers, soit mille de plus, à prendre le chemin de l'école obligatoire. Le post-obligatoire accueillera plus de 35'000 jeunes. Parmi eux, 11'506 gymnasiens, un chiffre en hausse de 2,5%.

La maturité français-anglais lancée l'an dernier a connu un succès fou. Alors que le DFJC tablait sur 24 intéressés, plus de 100 gymnasiens partent à la rentrée pour effectuer leur deuxième année de maturité dans un établissement partenaire en Australie, aux Etats-Unis ou en Angleterre, a noté Anne-Catherine Lyon.

Fort de ce succès, le DFJC propose dès cette rentrée une maturité français-italien. Toujours pour encourager l'apprentissage des langues, le Département lance un projet-pilote qui vise à permettre aux apprentis vaudois d'acquérir une expérience internationale. Entre 2015 et 2017, au moins 40 jeunes effectueront un stage allant jusqu'à un an au sein d'une entreprise à l'étranger.

Encore des places

L'apprentissage reste une formation privilégiée suivie par deux tiers des jeunes Vaudois, a constaté la cheffe du DFJC. Cette année, 6925 contrats ont été signés au 14 août, soit une hausse de 1,4% par rapport à la rentrée 2014.

A ce jour, 273 places d'apprentissage sont encore disponibles sur les 4407 offertes pour 2015 dans la bourse, a annoncé Anne-Catherine Lyon. Elles concernent les domaines de l'électricité, de la coiffure, de la restauration, du commerce de détail, de la technique du bâtiment et la mécanique.

Quant à l'OPTI, organisme qui propose une année de transition aux jeunes sans solution professionnelle, il accueille 1100 élèves cette année. Là aussi, un projet-pilote est lancé à Aigle et Vevey qui met l'accent sur le contenu de l'apprentissage visé par l'élève. Par exemple, si l'objectif est de devenir charpentier, il aura davantage de préparation en dessin technique et calculs professionnels, a expliqué la conseillère d'Etat.

Pression pour les enseignants

Pour sa part, le syndicat SSP-Enseignement souligne dans un communiqué que plusieurs problèmes subsistent qui prêteraient les conditions d'apprentissage des enseignants dans le cadre de la LEO. Il soutient l'idée d'un bilan qui permette d'améliorer réellement la situation.

Du côté des gymnases, l'inquiétude est toujours d'actualité au vu de la montée constante des effectifs, relève le communiqué. Le syndicat annonce par ailleurs qu'il continuera à distribuer dans les écoles professionnelles la brochure de l'Union syndicale suisse «Je défends mes droits», qualifiée de matériel

de propagande par le PLR vaudois.

(ats/nxp)

Créé: 18.08.2015, 13h23